

Les Cahiers de droit



Marc ANCEL et Henri MOLINES, *La protection judiciaire de l'enfant en fonction de l'évolution du droit et des institutions judiciaires*, Centre français de droit comparé, Paris, Éditions A. Pédone, 1980, 150 p. [ISBN 2-233-00078-1 [.

Ann Robinson

Volume 22, Number 3-4, 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/042482ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/042482ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Robinson, A. (1981). Review of [Marc ANCEL et Henri MOLINES, *La protection judiciaire de l'enfant en fonction de l'évolution du droit et des institutions judiciaires*, Centre français de droit comparé, Paris, Éditions A. Pédone, 1980, 150 p. [ISBN 2-233-00078-1 [.] *Les Cahiers de droit*, 22(3-4), 918–918. <https://doi.org/10.7202/042482ar>

À tout considérer, nous oserions volontiers parier que cet ouvrage influencera considérablement le nouveau code de droit canon. De toute façon, il demeurera encore utile, par ses larges perspectives, après l'adoption de ce nouveau code. Enfin, canonistes ou non, tous les juristes catholiques bénéficieront d'une meilleure connaissance de leur statut. Nous n'hésitons donc pas à recommander chaleureusement cet ouvrage à tous les intéressés.

Denis VINCELETTE

Marc ANCEL et Henri MOLINES, **La protection judiciaire de l'enfant en fonction de l'évolution du droit et des institutions judiciaires**, Centre français de droit comparé, Paris, Éditions A. Pédone, 1980, 150 p. [ISBN 2-233-00078-1].

Pendant plus de trois ans, une trentaine de personnes, comprenant avocats, chercheurs, magistrats, médecins psychiatres, psychologues et travailleurs sociaux, composant la Commission de recherche chargée d'étudier la protection judiciaire de l'enfant et la cohésion de la famille se sont réunies régulièrement à l'initiative et sous la présidence de M. Marc Ancel dans les locaux du Centre français de droit comparé. Ce groupe informel avait été constitué à la suite de travaux préparatoires conduits pendant plusieurs années par quelques spécialistes,

notamment des magistrats de l'ordre judiciaire ayant une grande pratique du droit de la famille.

Ce groupe s'était donné comme mandat de rechercher comment, dans la pratique du Palais, se réalisait la protection judiciaire de l'enfant depuis les grandes Ordonnances de 1945 et de 1958. Ce groupe de recherche voulait également déterminer quels problèmes concrets cette protection judiciaire de l'enfant pouvait susciter dans son élaboration quotidienne.

On trouvera dans le présent ouvrage le premier résultat de cette recherche ou plus exactement encore peut-être, d'une réflexion collective sur quelques-uns des aspects typiques de cette démarche pluridisciplinaire. L'ouvrage est essentiellement axé sur des problèmes civilistes.

Dans une introduction à cet ouvrage, Henri Molines expose le sens, la partie et les directions de cette enquête ainsi que les méthodes de travail de la Commission. Dans un premier chapitre Gaston Fédou en présente ensuite un historique qui s'ouvre sur des perspectives d'avenir. À la suite de ces deux exposés introductifs, on trouvera des communications de spécialistes avertis et des résumés ou des synthèses de discussions portant sur deux grandes questions; d'abord l'enquête sociale, dont l'enfant est l'objet essentiel, puis l'enfant dans la procédure de divorce où sa protection doit être assurée au regard de l'évolution et des aspects nouveaux de l'institution.

Ann ROBINSON